

Le lundi 24 février deux mille quatorze, à 18 H 30, les Conseillers Municipaux se sont réunis en leur lieu habituel sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY, suite à la convocation envoyée le 08 janvier 2014.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Catherine VEROVE, Martine BIGOT, Messieurs Marc BOUTROY, Didier HAMY, Louis KALTENBACH, Mr William ALLART.

ETAIT ABSENT EXCUSE : Messieurs Sébastien CHENAULT, FLAMENT Bruno

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la précédente réunion a été adopté à l'unanimité des présents.

Compte administratif 2013

Monsieur le Maire cède la présidence à Monsieur Louis KALTENBACH, 1^{er} adjoint. Il expose le compte administratif par service et ensuite globalement.

Service école : en dépenses 38 649.91 €
en recettes 45 399.35 €

ce qui laisse apparaître un excédent de clôture d'un montant de : 6 749.44 €

Monsieur le Président propose de le reporter sur le BP 2014 au compte 002.

Adopté à l'unanimité.

Service Mairie : en fonctionnement dépenses : 230 628.22 € recettes : 696 488.28 €
En investissement dépenses : 335 393.05 € recettes : 147 711.14 €
Globalement 566 021.27 € 844 199.42 €

Soit un excédent de 278 178.15 €

Ensuite il présente le compte administratif d'une façon globale.

Soit en total cumulé : dépenses 636 671.18 € recettes 923 098.77 €

Soit un excédent de : 286 427.59 €.

Adopté à l'unanimité.

Ensuite il présente l'affectation des résultats.

Il propose d'affecter 186 181.91 € au compte 1068 (recettes d'investissement)

et 286 427.59 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Adopté à l'unanimité.

Ensuite il présente le compte de gestion qui est en concordance avec les chiffres de la Commune.

Adopté à l'unanimité.

Remplacement des sanitaires rue de la Mer

Monsieur le Maire propose plusieurs solutions pour remplacer les toilettes rue de la mer.

L'Assemblée se pose la question de cette nécessité et décide d'étudier plusieurs solutions.

Une décision sera prise par la future Assemblée.

Viabilisation des terrains derrière l'école et lancement de la consultation d'entreprises

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'elle a pris l'engagement de viabiliser le terrain derrière l'école afin de permettre la construction de 4 logements et un bâtiment communal.

Pour ce faire, elle a confié la maîtrise d'œuvre à la SEMPACO.

Monsieur le Maire expose le dossier : à savoir que les travaux se réaliseront en tranchées communes pour accueillir les réseaux eau potable, électricité, téléphone, et éclairage public.

Dans une autre tranchée, l'assainissement.

La Commune doit ouvrir les tranchées, c'est le SIRB qui posera la conduite eau potable et ERDF l'électricité.

Monsieur le Maire propose de lancer une consultation pour les tranchées, l'assainissement, la pose de fourreaux PTT, la borduration et la voirie.

La SEMPACO a évalué le montant des travaux, objet de la consultation à 74 370.72 € HT.

Pour les travaux réalisés par le SIRB, ERDF et ORANGE : 10 903.28 € HT.

Frais annexes et divers : 12 726.00 € HT.

La consultation sera lancée pour les travaux qui doivent être réalisés par la Commune soit : 74 370.72 € HT.

A l'unanimité l'Assemblée accepte de lancer la consultation et d'envoyer un dossier aux entreprises : MARMIN, COLAS, RAMERY TP, et 2 Caps TP, les plis seront à remettre en Mairie d'Escalles pour le vendredi 14 mars à 16h00.

A ces dépenses, il convient d'ajouter hors consultation les frais à payer au SIRB (7 311.44 €) à ERDF (3 109.86 €) Orange (481.98 €) soit un total de 10 903.28 €

Ensuite en frais annexes, maîtrise d'œuvre 5 969.18 €

Coordination sécurité : 1 279.11 €

Divers imprévus : 5 477.71 €

Soit 12 726.00 €

Le montant global du projet s'élève à 98 000.00 €.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire a informé l'Assemblée que suite au recensement, nous constatons une baisse de la population de 18 %, soit un effectif de 246.

Ce scénario est assez inquiétant parce que nos dotations de l'Etat baisseront de 18 % échelonné sur 3 ans.

Il est prévu de construire un lotissement de 19 logements : à ce jour, les négociations se compliquent et son avenir est compromis.

Ensuite Monsieur le Maire a informé l'Assemblée du compte rendu du service d'hygiène concernant la cantine : des travaux seront à envisager durant les vacances de pâques.

Questions diverses

Néant.

Fin de la séance à 20h30.